

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Délibération N° 006-2025

**DEMANDE DE
SUBVENTION ENR 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le six du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 31 janvier 2025

Présents :

MMES CROUZETTE, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE, MOUSNIER, MM. LEYRIS, CHAMBRAS, MAZEAUD, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES, MANCI, ORLIANGES

Absents excusés :

Mme VILLATOUX (procuration à M. LEYRIS)
Mme CERTAIN (procuration à M. ORLIANGES)
Mme POUGET (procuration à M. FOURCHES)

Secrétaire de Séance : Mme VERDEYME

Mme le Maire explique qu'en concertation avec le directeur de l'école, ils souhaitent renouveler le matériel dans une classe (CM2), en remplaçant le TBI par un écran interactif.

- Il présente à l'assemblée le devis de l'entreprise TECHNIQUE MEDIA INFORMATIQUE, et le plan de financement prévu.

Investissement prévisionnel :

- **Montant Total H.T** 3 240€
- **T.V.A.** 648€
- **TOTAL** 3 888€

Plan de financement :

- **ETAT 50%** 1620€
- **AUTOFINANCEMENT** 1620€
- **TOTAL H.T** 3 240€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Retient le devis de l'entreprise Technique Media pour l'achat d'un écran interactif,
- Sollicite la Préfecture de la Corrèze au titre de leur programme « école numérique rurale » afin d'obtenir une subvention,
- Arrête le plan de financement proposé,
- Indique que les dépenses et recettes afférentes seront prévues sur le budget d'investissement 2025 de la commune.

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE**